

AMENAGEMENT DE LA FUTURE PLACE RUE CHARLES DE GAULLE

COMPTE-RENDU DE LA REUNION DU 10 AVRIL 2014

Liste des participants :

RIVERAINS : 30 PARTICIPANTS

MAIRIE

M. ROS – Maire d’Orsay

Mme DIGARD – Première adjointe au Maire chargée de l'environnement, des mobilités, de la transition énergétique et de l'innovation

M. MISSENARD Didier – Adjoint au Maire chargé de la Petite enfance et des affaires scolaires - Ancien référent du conseil de quartier du Guichet

Mme AUZOU-CONNES Astrid – Conseillère municipale

M. DANIEL Baptiste – Urbaniste, responsable du service aménagement durable

Mme DE CASTRO Mélanie – Architecte-Urbaniste

M. HEYDECKER – Architecte-paysagiste - Agence Outside

M. DUBOIS Amaury – Paysagiste - Agence Outside

Liste des points évoqués dans la présentation (document joint) :

- PRESENTATION DES 3 SCENARI

A la fin de la présentation, il est proposé à l’ensemble des participants d’apporter leurs remarques pour affiner le plan d’aménagement de la future place.

Nous avons classé les remarques par thèmes :

LE STATIONNEMENT DES LOGEMENTS FAMILIAUX DE LA RESIDENCE ELEGANCE

Certains riverains craignent que le nombre de voiture par logement soit supérieur au nombre de places disponibles dans le parc de stationnement sous-terrain. La mairie rappelle qu’il existe au moins 1 place par logement et que ce chiffre augmente avec la superficie de l’appartement.

LE STATIONNEMENT ETUDIANT

L’étude du CROUS rapporte que seul 1 étudiant sur 4 possède une voiture.

DISPOSITIF DE BORNE POUR LE STATIONNEMENT DE COURTE DUREE

Le coût de ce dispositif est important mais l’hypothèse d’en équiper certaines places n’est pas écartée sous forme d’expérimentation dans un premier temps.

STATUT DES RUES CHARLES DE GAULLE ET LOUISE WEISS

Un riverain rappelle que ces rues ne sont pas seulement utilisées en desserte locale mais aussi comme axe de desserte du centre ville pour les habitants du Guichet. Il s’agit également de l’itinéraire bis quand la 118 est bouchée.

LA NECESSITE DE FAIRE RALENTIR LES AUTOMOBILISTES EN AMONT DE LA FUTURE PLACE

Une plateforme est prévue dans le cadre des déplacements cycles au début de la rue Louise Weiss (à l’angle de la rue Racine). Ce dispositif s’ajoutera à la plateforme prévue dans le cadre du réaménagement du carrefour.

CREER UNE ATMOSPHERE CONVIVIALE EN CREEANT UNE LISIERE

Le paysagiste précise qu’il s’agit d’esquisses et que le traitement des lisières se fera lors de la prochaine étape.

L'EVACUATION DES EAUX PLUVIALES EN CAS DE FORTE PLUIE

Elle est prévue, dimensionnée, réalisée et financée par Bouygues Immobilier dans le cadre de la construction.

LES MOYENS MIS EN PLACE POUR LIMITER LA VITESSE RUE CHARLES DE GAULLE

Tous les participants sont unanimes pour dire qu'il est nécessaire de faire ralentir les automobilistes pour la sécurité des piétons. Cependant les moyens pour y parvenir sont discutés. En effet le système de ralentisseur est critiqué par les services de secours notamment.

SORTIE DU PARC DE STATIONNEMENT DE LA RESIDENCE ELEGANCE

Il est nécessaire de faciliter l'accès et la sortie au parc de stationnement de la résidence Elégance pour éviter les embouteillages au carrefour des rues Louise Weiss et Racine. L'installation de feux tricolores est évoquée ainsi que l'élargissement du trottoir dans le cadre du réaménagement du carrefour.

NECESSITE DE PLACES DE STATIONNEMENT POUR LES COMMERCES

Les commerçants souhaitent la création de plusieurs places de stationnement de courte durée ainsi qu'une zone de livraison.

LA CIRCULATION DES PERSONNES A MOBILITE REDUITE

L'accès à la résidence ainsi qu'aux commerces s'effectue par un cheminement qui respecte les normes Personnes à Mobilité Réduite.

LA CIRCULATION CYCLE

Les bandes de stationnement ne permettent pas l'installation d'une piste cyclable rue Charles de Gaulle dans la totalité de son linéaire. Le projet insert donc les cycles dans la circulation générale au niveau de la place dans le cadre du partage de la voirie.

POSITIONNEMENT DES ARRETS DE BUS, DES POUBELLES DE L'OPERATION ELEGANCE, DES PLACES DE LIVRAISON

Les arrêts de bus ne bus ne sont pas déplacés. Le lieu de collecte des poubelles de l'opération Elégance reste à déterminer. Le nombre et la localisation de places de livraison est à déterminer.

Monsieur le Maire donne rendez-vous à l'ensemble des participants pour une troisième réunion le 29 avril à 20h30 afin de valider un scénario.